

TRETEAU, le 4 Janvier 2011

Madame Claude BREVAN  
Présidente de la Commission particulière  
du débat public

**Commission particulière du débat  
public**

Passage d'Allier  
45 Place d'Allier  
03000 MOULINS

Nos réf. : JL/JC 309

Madame la présidente,

Le débat public sur le projet d'accélération de la mise à deux voies de la RCEA par une concession autoroutière s'est ouvert le 4 novembre 2010 et s'achèvera le 4 février 2011.

Par ce courrier, je souhaite apporter mon soutien total à ce projet, qui permettra à l'Allier de bénéficier enfin d'une liaison Est-Ouest moderne et plus sûre.

Voici les raisons qui motivent mon soutien :

- Il s'agit là d'un enjeu crucial pour l'avenir de notre entreprise qui travaille tous les jours en transport sur le port de Châlon sur Saône ;
- Une RCEA à deux fois deux voies améliorera considérablement la sécurité des usagers, notamment celle de nos salariés, fournisseurs et clients, qui risquent leur vie à chaque trajet sur une route inadaptée à son trafic ;
- Cette autoroute favorisera le désenclavement de notre département en lui donnant un nœud de communication essentiel avec l'A71 et la RN7, qui a elle aussi impérativement besoin d'une mise à deux fois deux voies rapides.

Veuillez accepter, Madame la présidente, l'expression de mes sincères salutations.

Le Gérant,  
Jacky COURRIER

